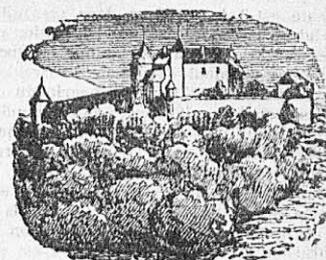




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

**ABONNEMENTS**  
Suisse 1 an Fr. 9.—  
» 6 mois » 4.50  
Etranger 1 an » 16.—  
» 6 mois » 8.—  
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

Téléph. Apart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 8<sup>h</sup> 45 11<sup>h</sup> 47 (d.j.f.15<sup>h</sup> 22) 16<sup>h</sup> 20 22 — BULLE, dép. 6<sup>h</sup> 00 9<sup>h</sup> 52 (10<sup>h</sup> 00) 19<sup>h</sup> 08 18<sup>h</sup> 00

**ANNONCES**

Canton de Fribourg 20 cts.  
Suisse . . . . . 25 »  
Etranger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires et rétractations 30 »  
Réclames . . . . . 50 »  
S'adresser à Publicitas S. A. saisie de publicité (Cercle Catholique, 1<sup>er</sup> étage).

## NON ! NON !

**Pas de contrôleur fédéral des routes.**

Dimanche prochain, 12 mai, le peuple suisse aura à se prononcer sur deux projets de lois issus d'initiatives privées : Loi sur la circulation routière, option locale concernant la vente et la consommation de l'alcool.

Ces deux thèmes ont fourni matière à ample discussion dans la presse et dans les assemblées convoquées à l'effet de renseigner l'électeur sur l'objet du double vote de dimanche. Dans les campagnes, on reste plus ou moins indifférent à cette consultation populaire qui ne revêt pas, aux yeux de nombreux citoyens, l'importance des grandes journées. Là réside précisément le danger de laisser le champ libre aux initiateurs qui, sans le vouloir peut-être, ménagent de désagréables surprises à la Confédération et au peuple suisses.

L'initiative routière consacre l'ingérence fédérale dans le domaine de la construction et de l'entretien de la route : source nouvelle de bureaucratie, de fonctionnarisme superflu et de lourdes dépenses. La Confédération retire de la vente de la benzine un bénéfice net, après le quart réparti aux cantons, de vingt millions de francs. L'obliger à mettre cette somme à la disposition de la route suisse serait donc la priver d'une ressource absolument nécessaire à l'équilibre de son budget ; et ce serait créer la perspective très nette de nouveaux impôts, sous une forme ou sous une autre. Deux résultats absolument certains d'une acceptation éventuelle de l'initiative routière : Renforcement important de l'armée des fonctionnaires fédéraux, que nous devons payer convenablement ; nécessité pour la Confédération de se trouver de nouvelles ressources.

Nous avons à plusieurs reprises établi ici-même que nous sommes opposé à tout ce qui alourdit encore la marche du char gouvernemental helvétique, parce que nous voulons conserver aux cantons leur autonomie ainsi que le droit exclusif de lever l'impôt direct. Donc, pas de constructions ni d'entretien de routes à la Confédération ! Que l'on améliore notre réseau routier à l'aide de tous les moyens à la portée de notre situation financière, c'est entendu. Que l'on élabore un règlement de la circulation donnant satisfaction à tous les usagers de la route, c'est nécessaire. Mais, que l'on bouleverse l'ordre financier miste péniblement acquis à notre organisation politique et économique, NON ! La Confédération fournit actuellement aux cantons en subsides divers le joli montant de fr. 108 millions. Elle a une dette d'un milliard et demi, tandis qu'elle possédait avant la guerre une fortune de cent millions. Elle doit faire face à des obligations qui sont allées régulièrement en augmentant et l'on se permettrait, de gâté de cœur, sans qu'une impérieuse nécessité l'impose, de lui faire cadeau d'une charge aussi compliquée que l'est celle de la construction et de l'entretien de la « route fédérale » ? Où irions-nous en suivant cette voie ?

Pas de contrôleur fédéral des routes !  
Pas de nouveaux impôts fédéraux !  
NON ! NON !

**Un pas vers la « Suisse sèche ».**

Les partisans de l'option locale ont certes une intention louable. Ils veulent appliquer un remède radical sur la plaie de l'alcoolisme, dont la Suisse souffre gravement. Nous disions samedi que notre pays est celui qui consomme le plus d'alcool sur toute la surface du globe : 6,4 litres par habitant et par année, y compris les femmes et les enfants. Cet état de fait ne saurait se prolonger sans créer une véritable déchéance, une contamination de la race. C'est pourquoi une réglementation de la fabrication et de la

vente de l'alcool s'impose. Nous l'aurons prochainement, grâce à la persévérante énergie de M. Musy qui, avec l'intuition qu'on lui connaît des besoins populaires et de la tradition, saura sans provoquer le « veto » général conduire la nation dans la voie du mieux tout en tirant parti de la situation pour donner aux assurances sociales une base financière solide et durable. L'option locale, importée d'Amérique et des Etats scandinaves, irait chez nous aux fins contraires que celles que se proposent ses initiateurs. A supposer qu'elle soit acceptée (contre toute prévision raisonnable), les communes qui en useraient seront celles où l'abus de l'alcool n'existe pas, les régions contaminées fournissant naturellement le plus fort contingent d'opposants. D'autre part, la fabrication et la vente n'étant interdites que dans les communes « à ban », il serait toujours extrêmement facile aux amateurs de se procurer la traîtresse boisson au dehors. Les stocks ainsi amassés dans la cave ou le galeas du consommateur invétéré d'alcool créeraient une situation plus dangereuse que celle qui existe en ce moment.

Par dessus tout, il faut admettre que la perspective de l'interdiction graduelle des boissons distillées d'abord, fermentées ensuite, comme aussi l'idée d'une marche au pas cadencé vers la « Suisse sèche » indisposeraient pour longtemps le sentiment populaire suisse et empêcheraient vraisemblablement toute législation sur l'alcool de trouver grâce devant les électeurs.

Toutes ces raisons, ajoutées à cette autre raison de force majeure qu'est l'atteinte directe et absolue à la liberté individuelle, doivent inciter l'électeur suisse à déposer encore dans l'urne un ferme

NON !

Y.

## Le vote des femmes

Depuis que le droit de vote a cessé d'être le privilège du guerrier, les peuples ont peu à peu commencé à comprendre que le suffrage universel limité à un sexe n'était pas un vrai suffrage universel.

Ces derniers temps surtout, la femme a pu démontrer qu'elle était capable d'accomplir toutes les tâches qui semblaient réservées aux hommes et exercer toutes les professions. C'est la guerre qui nous a fourni cette belle démonstration.

Désormais si la femme a démontré que dans les domaines économiques et social elle était l'égale de l'homme, pourquoi ne serait-elle pas son égale dans le domaine politique ?

La démonstration en matière politique est du reste déjà faite en Angleterre, en Allemagne, en Autriche où le vote féminin existe ; tout se passe le mieux du monde et l'on doit constater que, loin de concurrencer les hommes ou de les évincer, les femmes leur apportent un concours précieux. C'est à peine si une dizaine de femmes siègent au Parlement allemand et il serait regrettable qu'elles n'y siègent pas, tant leurs qualités sont remarquables.

Il est évident, comme le signalait avec beaucoup de justesse M. Valentin Grandjean, que la femme est victime d'inconvénients tels que la maternité, qui l'empêchent de se mouvoir pendant des mois. Mais songeons au nombre de femmes qui ne sont mariées et qui ne subissent pas ces inconvénients. Le droit de vote est surtout désirable pour la femme seule, la femme qui travaille et qui souvent, lorsqu'elle est veuve et a des enfants, a une beaucoup plus lourde tâche et une responsabilité bien plus sérieuse que des centaines d'hommes. D'autre part, nombre de nos parlementaires sont gouteux, diabétiques, poitrinaires, etc., et doivent faire de longues cures qui les immobilisent.

Comme nous le disions ci-dessus, le droit de vote semble être un privilège de

l'homme, parce que l'homme est un guerrier, parce que l'homme défend l'Etat par la force. Mais combien d'hommes qui votent n'ont pas accompli un jour de service militaire. C'est un argument qui est périmé.

Cette importante question ne doit pas être considérée d'un point de vue étroit. Il est évident que l'on pourra toujours trouver ridicule que certaines femmes votent, mais ce ne l'est pas plus que d'accorder à certains ivrognes investés ou à de simples d'esprit le droit de vote parce qu'ils sont hommes. Ce n'est pas parce que les procédés employés par certaines suffragettes sont ridicules que le principe doit être déclaré mauvais. Les révolutionnaires dépassent toujours la mesure, mais les révolutions sont nécessaires pour faire triompher des idées.

Conclusion : la femme a démontré d'une façon absolue qu'elle était l'égale de l'homme, tant au point de vue social qu'économique en Suisse. Dans les pays voisins, le suffrage féminin s'est révélé une bonne chose.

Qu'attendons-nous pour l'introduire en Suisse ?  
André GUINAND.

A la suite de la publication de quelques articles de notre rédaction sur le vote des femmes, nous avons reçu diverses communications relatives à cette question qui passionne actuellement certains milieux confédérés.

Nous publions ci-dessus, par esprit d'impartialité et d'équité, un article paru tout récemment dans un journal romand et faisant entendre « l'autre son de cloche », comme nous le dit une aimable abonnée de Genève.

Le jour viendra-t-il où les femmes suisses voteront ? C'est fort possible, mais nous doutons que le ménage fédéral et surtout que les ménages privés s'en trouvent mieux. Et puis, vraiment, l'ensemble des femmes suisses sont-elles d'accord de prélever sur le temps et l'effort qu'elles doivent au foyer le temps et l'effort que demande la politique ? Le droit de vote n'est-il pas une charge autant qu'un droit proprement dit ? Est-il bien établi, comme il est dit plus haut, que la femme « a démontré qu'elle est capable d'accomplir toutes les tâches qui semblaient réservées aux hommes » ?

Nous ne le pensons pas. La femme, physiquement et moralement, diffère essentiellement de l'homme. Rien ni personne n'y pourra changer quelque chose. La femme est née pour de nobles tâches qui ne sont pas les mêmes que celles dévolues à l'homme. C'est l'ordre voulu par Dieu et la nature ; il le faut respecter, au moins dans les foyers chrétiens.

Nous comprendrions plutôt déjà que les droits des femmes non mariées soient étendus, parce qu'elles doivent défendre elles-mêmes leur existence. Mais est-ce la destinée générale de la femme de demeurer célibataire ? Et peut-on pour chaque catégorie de citoyens établir une législation politique spéciale ?

Les femmes suisses dans leur ensemble désirent-elles, enfin, le droit de vote ?

Autant de questions qui méritent tout d'abord une réponse, et une réponse logique et conforme à la vérité !  
Y.

**La fatigue qu'on ressent au printemps**

se dissipe bientôt en faisant usage de

**Elcina** (en élixir ou comprimés)  
tonique puissant qui fortifie, restaure et rajeunit.

Flacon ou boîte orig. : 3.75. Doubles : 6.25. d. l. pharm.

## Petite Revue.

**ÉTRANGER**

**Une rencontre à Budapest.**

M. Grandi, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du royaume d'Italie, est arrivé jeudi à Budapest. Les autorités et le peuple hongrois lui ont fait une réception d'un enthousiasme indescriptible. C'est qu'une sorte de pacte muet, à côté du traité d'amitié conclu en bonne et due forme dans le cadre des actes internationaux recommandés à la Société des Nations, lie Budapest et Rome ; c'est aussi qu'Italiens et Hongrois éprouvent le besoin de se soutenir mutuellement sur le plan international... et c'est là seulement que les relations italo-magyares intéressent l'Europe.

La Hongrie, qui perdit la guerre aux côtés des empires centraux, paya cher la défaite et fut amputée, non sans un brin d'imprudence, de nombreuses provinces qui servirent à agrandir la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Roumanie. De vingt millions, la population de l'ancien royaume fut ramenée à huit millions. On comprend dès lors que les Magyars ressentent une aversion marquée pour tout ce qui touche de près ou de loin au traité de Trianon, où ils subirent la dure opération du démembrement. Annexée à l'Autriche au XVIII<sup>me</sup> siècle, la Hongrie n'avait cessé dès cette date de réclamer sa libération. La guerre la lui fit obtenir, mais au prix de sacrifices tels que les Hongrois réclament aujourd'hui à cor et à cri la révision du traité de Trianon, qui, quoi qu'on dise, consacre certainement quelques injustices au point de vue ethnique. Mais, quand on est vaincu, il faut bon gré mauvais gré passer sous le joug.

Avec les années, les Hongrois ont trouvé des amis qui les soutiennent dans leurs revendications. Au nombre de ceux-là il faut citer en premier le riche Anglais Rothermere et sa presse, puis les Italiens. Plus d'une fois déjà Rome et Budapest se sont confiés leurs doléances et ont souhaité d'un accord commun que les événements amenent le plus tôt possible la refonte complète des traités de paix de 1919. Maintenant, on est de part et d'autre plus réservé et si l'on parle encore des choses qui font mal au cœur, on le fait en secret, afin de ne réveiller aucune susceptibilité et de ne point rallumer inutilement « la mèche qui fume encore ».

M. Grandi, le bras droit du Duce, le seul diplomate d'ailleurs qui représente habituellement et officiellement le chef du gouvernement italien dans les manifestations extérieures de la politique fasciste, l'homme de confiance auquel le « prisonnier de la péninsule » livre sa pensée, a répété aux Hongrois les sentiments d'indéfectible amitié qui unissent les deux peuples et la fidélité commune à la foi jurée. Evoquant le grand passé du royaume de St-Etienne, M. Grandi souligna l'effort considérable fourni par le peuple magyar au lendemain de la guerre, son rapide relèvement politique et économique et son attachement à une tradition qui en fit le rempart de la civilisation européenne contre les entreprises des musulmans. L'orateur a fait remarquer avec une intensité particulière que les entretiens entre les représentants des deux nations ne peuvent que démontrer le plein accord existant sur toutes les questions qui intéressent la politique commune. C'est d'ailleurs tout ce que l'on sait de précis qui puisse donner une idée plus ou moins exacte sur l'attitude adoptée par les deux gouvernements au point de vue international. Sans doute ira-t-on plus loin dans les entrevues privées et posera-t-on sous leur vrai jour les problèmes qui, à un titre ou à un autre, tiennent à cœur aux peuples hongrois et italiens.

Mais, la loi du silence règne sur cette partie importante de la rencontre de Budapest.

Le comte Bethlen s'est émerveillé à son tour devant l'œuvre magnifique de redressement accompli sous le régime mussolinien. « L'Italie, a-t-il dit, a su trouver après la guerre une nouvelle idée et un nouveau système et, sur des fondements anciens, a élevé une demeure digne d'une grande nation ». A Rome comme à Budapest, on aime le régime de la force. Sans

regard, et tous deux sincères un échange. Puis, ils se quittèrent. Il faut aller retrouver son profondément dans l'âme du devoir ; qui avait le de la droiture et de

uille ; elle brodait les rousseau. Pourquoi sus- n'était changé dans son e plus longtemps, voilà e serait reposée de sa ait elle-même dire au

présent que vous êtes e comme vous aimerait

at ; elle comptait aussi e ur aider son futur mé- ette dot qu'elle n'avait ravaux à l'aiguille, tra- ais. Elle savait, par ex- sources sont précieuses re cependant. Sa chère l'autres moyens d'exis- s ; il est vrai qu'elle avre femme. un profond soupir, elle si pâle, minée par les

regagnait le chalet — De nouveau il domi- ses ; il aspirait l'air vi- son arrivée, il aperçut C'était l'heure du cour-

(A suivre).

Alph. Glasson, Bulle.



**Résistant à l'eau,** comme un parquet !  
5 ct. par m<sup>2</sup>, vous tenez de façon à ce qu'ils n'aient aucune démonstration à votre Mordant „BUFFLE“, „Buffle“. Méfiez-vous des épiceries, etc. Stäffen (St-Gall).

**S** s'est établi comme **BÉNISTE** loseau, BULLE. on et mise en état de antiques, polissage et e pianos, ainsi que tous concernant son état. x avantageux. Jean SCHRANER.

**soumission.** e Suter, veuve de les immeubles ci-après. ches 70 pieds ; rrange, écurie, remise, 7

asser au notaire soussigné i. notaire, BULLE.

**ER** irante, le **DOMAINE** niat, divisé en 3 lots. et tous renseignements e, député, à Cerniat, osées jusqu'au 15 mai

**eurs de lait.**

res, à l'ancienne dra à prix réduits une a lait de 35, 40 et 50 i qu'un lot de boilles

e Glasson, Bulle Pinaton de la Saison. ansformations. ss.

doute est-il le meilleur dans ces milieux où celui de la liberté devance l'éducation politique des couches populaires. Comme le Duce sauva incontestablement l'Italie de l'anarchie, ainsi le comte Bethlen tira la Hongrie du désordre dans lequel l'avait plongée le communisme Bela Kun. Similitude de sentiment politique donc. Mais similitude aussi d'intérêt international. Rome s'estime lésée dans le partage des dépouilles après la victoire commune et Budapest estime qu'il a payé trop cher la défaite, n'étant que complice, tandis que l'on a laissé subsister la Grande-Allemagne. C'est pourquoi l'accord s'est fait entre les deux capitales pour souhaiter et rechercher la modification des clauses des traités.

Au fait, rien, pour le moment, n'autorise à affirmer que l'Italie et la Hongrie comptent contre l'intégrité territoriale des Etats européens tels qu'ils existent aujourd'hui et la chaîne des accords conclus par l'Italie sur les rives de la Méditerranée et dans les Balkans semble témoigner plutôt d'un souci de paix et de développement économique parfaitement honorable. Il subsiste cependant une équivoque du fait de certaines manifestations qui s'espacent à intervalles plus ou moins réguliers à l'occasion des prises de contact italo-magyars. On est en droit d'espérer cependant que l'on ne commettra d'aucun côté l'imprudence d'allumer l'étincelle autour de ce « volcan balkanique » ou de cette Europe orientale qui furent l'occasion de tant de guerres désastreuses pour le continent. L'état actuel des choses ne supporterait aucune modification territoriale dans n'importe quelle partie de l'Europe.

**La crise autrichienne dénouée.**

Le nouveau ministère est constitué, sous la présidence du chrétien-social Streeruwitz. Les partis nationaux sont parvenus à s'entendre sur les principales divergences qui subsistaient. Les Grands-Allemands ont obtenu que les traitements des fonctionnaires soient revus et que la fameuse question des mariages civils entre conjoints catholiques séparés par voie juridique soient soustraits à l'influence des partis politiques. Les agrariens ont obtenu la limitation de l'importation des porcs dont le contingent destiné à l'abatage est fixé à 560.000 têtes par année. Les social-démocrates ont réservé leur attitude.

Il faut se réjouir de ce dénouement heureux qui met fin à une situation qui aurait pu à la longue réserver de pénibles surprises à la nouvelle Autriche. Il est évident que bien des problèmes ardu subsistent, mais le fait que les partis gouvernementaux ont pu s'entendre est de bon augure pour le succès de la restauration du pays si habilement conduite par Mgr Seipel.

**SUISSE**

**Après Gustave Ador.**

M. Bénéš, l'illustre ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie, a été appelé à remplacer notre non moins illustre compatriote décédé, M. Gustave Ador, à l'Académie des sciences morales et politiques de Paris.

**Après l'alerte.**

Il appert d'une communication à la presse que la Caisse populaire d'épargne et de crédit, à Lausanne, victime de détournements non encore définitivement établis, continue à fonctionner normalement. Le premier moment d'émotion passé, les demandes de remboursement de dépôts ont fortement diminué.

Des opérations antistatutaires ont été constatées et l'on recherche en ce moment le degré de culpabilité de certain personnel dans cette affaire. Dès que le bilan 1928 aura été établi par la Fiduciaire S. A., le Conseil d'administration de l'établissement convoquera les actionnaires et les mettra au courant de la situation.

**Genève a surmonté la crise.**

Le boni de l'exercice 1928 de l'Etat de Genève est de fr. 2.750.000. Le député démocrate Gautier a demandé que l'on étudie au plus tôt un plan d'amortissement de la dette.

**Le peintre irascible.**

A Bienne, le jeune peintre et sculpteur Léo Schmidt, établi au Ried, dans les locaux de l'atelier du peintre Paul Robert, propriété de la ville, fut sommé l'autre jour de vider les lieux, le Conseil communal ayant décidé d'autoriser la famille Paul Robert à disposer de l'immeuble durant cinq années.

Pris d'une fureur subite, Léo Schmidt, en présence du conseiller chargé de lui remettre le message, lacéra et anéantit un grand tableau retraçant une scène de la vie locale dont il voulait faire don à la ville. Ce n'est que sous la menace de voies de fait que le peintre irascible refréna son instinct de destruction. A noter que la population biennoise prend parti pour Schmid.

**L'impôt sur le tabac.**

Le Conseil fédéral a adopté samedi le projet de loi imposant la cigarette, qui doit rapporter à la Caisse fédérale le montant nécessaire au parachèvement de la base financière des assurances sociales. Il s'agit d'une imposition qui frappera essentiellement la cigarette aux taux suivants: 1/2 centime par pièce sur la cigarette populaire vendue en dessous de 7 ct. la pièce;

1 centime sur la cigarette de luxe vendue plus de 7 ct. la pièce. L'appoint complémentaire escompté sera de 7 à 8 millions annuellement.

Nous n'entrerons pas dans le détail du projet pour le moment, mais il faut reconnaître que l'objet frappé est un article de luxe et qu'on n'aurait pu mieux tomber pour assurer la possibilité d'existence à la fameuse caisse de vieillesse-invalidité que le peuple suisse s'est octroyée, théoriquement, il y a quatre ans.

**Compatriotes en voyage.**

L'Harmonie municipale de Genève a été reçue officiellement à l'Hôtel de Ville de Bruxelles par le bourgmestre, M. Max.

**Le printemps est là.**

On mande de Sion que la vallée du Rhône présente actuellement un coup d'œil magnifique. Cerisiers, pruniers, pommiers et poiriers sont copieusement fleuris, tandis que tout auprès la neige étincelante frange les coteaux tout proches.

**A Glaris.**

La landsgemeinde a réélu les magistrats en fonction et remplacé trois juges démissionnaires par deux candidats du parti populaire bourgeois et un démocrate. Elle a adopté le projet de loi sur le traitement des fonctionnaires et supprimé la taxe perçue sur les automobiles au passage du Klausen.

**A Uri.**

Les électeurs uranais ont accepté par 630 voix contre 388 le projet de modification de la constitution supprimant la landsgemeinde.

**Nouvelles brèves.**

**Nouvelles politiques et diverses.**

Un nouveau pas important a été fait au Comité des experts de Paris vers l'entente.

En effet, le Dr Schacht a accepté moyennant quelques réserves le plan transactionnel présenté par M. Young, président. L'annuité moyenne à payer par le Reich serait de fr. 2.060 millions pendant 37 ans, les dettes étant couvertes par l'Allemagne aussi longtemps qu'il sera nécessaire.

La proposition des puissances financières reposait sur un chiffre de 2200 millions. On voit que l'écart est ramené maintenant à huit milliards sur le total des versements. C'est encore beaucoup, mais il est certain que la discussion est maintenant possible, du strict point de vue financier.

On fait remarquer que la Banque internationale dont la création est envisagée jouera un grand rôle par les bénéfices qu'elle réalisera dans l'application du plan Young.

D'autre part, aucune décision même de principe ne sera prise avant demain, mardi, puisque M. Moreau, chef de la délégation française, est absent de Paris.

Le bilan du 1er mai de Berlin est le suivant: 18 morts, 30 personnes blessées grièvement, et 200 légèrement. Aux dernières nouvelles, six des blessés ont succombé.

Une Française, Mlle Aimée Pfanner, 22 ans, a traversé la Manche en natillette, ou bicyclette-floteur, en 9 heures 19 minutes. Elle est arrivée à Douvres épuisée.

Le Conseil national autrichien a élu le cabinet Streeruwitz par 89 voix contre 59.

La révolte mexicaine peut être considérée comme terminée. Le général Callès, chef des troupes gouvernementales, a établi son quartier général dans la capitale de l'Etat de Sonora. D'autre part, le président du Mexique a déclaré que son gouvernement ne persécuterait aucune religion et que les prêtres catholiques pourraient reprendre librement leur ministère à condition qu'ils observent comme les autres citoyens les lois du pays.

Le gouvernement de Nankin a adressé aux puissances un message leur demandant de prévoir la fin du régime des capitulations et de l'exterritorialité dans le délai le plus bref possible, afin que la Chine puisse se considérer comme égale aux autres nations au sein de la Société des nations.

On annonce du Mexique qu'un attentat a été commis contre le général Callès à l'occasion d'une réception organisée à Hermosillo, chef-lieu de l'Etat de Sonora. Le fils de l'ancien gouverneur de cette ville s'avança comme pour embrasser le président, avec un couteau caché dans la main. L'individu fut désarmé à temps par un officier.

Selon certaines dépêches de Caboul, les troupes d'Amanoullah auraient été complètement défaites sous les murs de Muktar. Les Whardaks, partisans de l'ex-roi, ont été également battus par l'armée de Bacha Sakao.

**Crimes et délits.**

On a procédé à Paris à l'arrestation d'un individu qui avait fabriqué pour 3 millions de francs de faux titres d'une société dont le siège était à Elbeuf.

Une partie de la somme avait déjà été encaissée.

On a découvert l'autre jour, dans une malle déposée à la gare des marchandises de Madrid, le corps d'un individu nommé Pablo Casado, fabricant à Barcelone. On a procédé à l'arrestation d'un domestique de l'industriel et d'un de ses camarades, fortement soupçonnés d'être les auteurs de l'horrible forfait. Jusqu'ici, on n'a cependant pu découvrir aucun indice permettant d'établir les causes et les circonstances du drame.

A Horgen, tandis que l'employé préposé à la vente des billets s'occupait de l'arrivée d'un train, un individu, brisant la vitre du guichet, réussit à s'emparer d'un montant de fr. 1000 en billets de banques et à disparaître sans être aperçu. La police est à sa recherche.

Une fillette de 6 mois qui avait été laissée seule par sa mère, âgée de 17 ans, a été trouvée morte. L'enquête a établi que le bébé avait été tué par l'amant de la mère, un nommé Capagna, âgé de 35 ans, qui a été arrêté. On croit que la brute a commis son crime pour ne pas payer les frais d'entretien de l'enfant.

**Malheurs et accidents.**

Mlle Anna Psaros, la seconde victime de l'explosion signalée à Zurich, a succombé quelques heures après sa sœur à ses horribles brûlures.

M. Frédéric Kraehenbühl, 24 ans, employé d'hôtel à Bâle, rentrait l'autre jour en ville lorsqu'à Oensingen il fit une terrible chute. Sa mère, qui avait pris place derrière lui, fut projetée sur la chaussée et si grièvement blessée qu'elle succomba bientôt. Quant au motocycliste, il fut transporté à l'hôpital dans un état très grave.

Près de Schwellebrunn, Appenzel, un enfant, le jeune Etter, s'était accroché à l'automobile postale. Lorsqu'il voulut lâcher prise, il resta suspendu par son habit et fut traîné sur un long trajet par le véhicule, le conducteur n'entendant point les cris de douleur de l'enfant. Lorsqu'un passant réussit à faire arrêter l'automobile, l'enfant était fort grièvement blessé. Il a été transporté à l'hôpital.

Travaillant à l'installation électrique de la gare de Zurich, M. Albert Hugger, chef-monteur, est entré en contact avec la conduite à haute tension et a été tué sur le coup.

La ville de Pimento, dans le Honduras, a été presque complètement détruite par un incendie.

Samedi soir, une machine haut-le-pied a tamponné une automobile à un passage à niveau sur la ligne Oberroden-Francofort. Quatre personnes ont été tuées et trois grièvement blessées.

On a retrouvé sur le Léman, à 1500 mètres au large d'Ouchy, une péniche vide, louée peu auparavant à un jeune soldat dont on a retrouvé les vêtements dans le canot. On n'a pu jusqu'ici établir l'identité de la victime. Une montre qui se trouvait dans la poche du gilet porte les initiales J. B.

A La Rippe, Vaud, le bûcheron italien Joseph Taina, qui travaillait dans la forêt de la Petite Côte, a été atteint par une branche de hêtre et tué net.

**FRIBOURG**

**Double voie.**

On va entreprendre très prochainement les travaux de construction de la double voie sur la ligne Lausanne-Berne sur le tronçon Romont-Therisshaus. Les gares de Cottens, Neyruz et Rosé seront aménagées en vue de permettre une circulation plus rapide des trains.

**L'automobile récalcitrante.**

Jeudi après midi, un camion de la Fédération des syndicats agricoles, conduit par M. Berset, rentrait à Fribourg par la route qui conduit de Prez à Rosé. Tout à coup, le conducteur s'aperçut que le véhicule n'obéissait plus à la direction. Avant qu'il ait eu le temps matériel d'arrêter, le camion-automobile heurta un poteau et fut précipité d'une hauteur de huit mètres dans un petit ruisseau.

Par un miraculeux hasard, le chauffeur est indemne, tandis que le camion est dans un triste état. Les dégâts sont évalués à fr. 7000.

**A la retraite.**

La direction générale des C. F. F. a décidé l'admission à la retraite de M. Emile Riehoz, chef de train, à Romont, qui vient de terminer sa 31me année de service à l'entière satisfaction de ses chefs.

Nos meilleurs vœux accompagnent dans sa retraite ce brave serviteur, qui a fait honneur à sa corporation.

**Chez les cafetiers.**

M. le député Gustave Criblet, de Romont, tenancier du Buffet de la Gare, a été appelé au poste de président de la Société fribourgeoise des cafetiers et restaurateurs, en remplacement de M. Oscar Monney, décédé.

M. Criblet a toujours porté le plus vif intérêt à la vie hôtelière fribourgeoise. Le choix des cafetiers ne pouvait donc être plus heureux.

**GRUYÈRE**

**La Journée gruyérienne.**

Ce fut une édifiante et grandiose manifestation du régionalisme gruyérien que celle de dimanche. Un peuple qui sait honorer ses aïeux d'aussi magistrale façon ne vieillit point.

Dès deux heures de l'après-midi, les groupes divers, costumés pour la plupart à la mode du pays, se rangeaient sur la

place de la gare, au sein d'une nature enchanteuse baignée de lumière et tressaillant sous les premières caresses du printemps. Les rues s'emplissaient de monde et l'âme de la Gruyère vibrait muette et rayonnante sous les bredzons et la dentelle. Un souffle vivifiant et pur animait l'atmosphère de la cité.

Bientôt, le cortège pittoresque s'ébranle aux sons alertes et mélodieux de la fanfare des « Armaillis », d'Echarlens, qui joint à la mâle énergie du montagnard l'art le plus raffiné. Entre une double haie bien fournie de curieux, il parcourt les artères principales et l'on admire la joyeuse phalange des armaillis et des Gruyériennes à la figure épanouie, qui rappellent le temps heureux des coraules. La cohorte, encadrée par les scouts, fait la meilleure impression et les Bulloises fermant le cortège au bras de leurs amis « youtants » ou fredonnant les vieux airs du pays accompagnés du traditionnel accordéon recueillent d'enthousiastes applaudissements.

On arrive à l'Hôtel-de-Ville, littéralement pris d'assaut. La grande salle se remplit en un clin d'œil, tandis que le public s'entasse dans les tribunes. On remarque à la table d'honneur les membres du comité de l'Association gruyérienne pour le costume et les coutumes, encadrant les deux présidents, MM. Cyprien Ruffieux et Naef, puis M. Musy, conseiller fédéral, accueilli par une débordante ovation, M. Bovet, le maestro aimé, M. Kolly, curé de Châtel-St-Denis, M. Ganty-Bernet, de Château-d'Oex, l'envoyé de la Gruyère d'Enhaut, et diverses personnalités.

M. Cyprien Ruffieux, ou Tobi, pour rester dans le cadre de la manifestation, ouvre la séance sans autre préambule et souhaite la bienvenue à la nombreuse assemblée, adressant des remerciements chaleureux à tous ceux qui, de près ou de loin, contribuent au développement de l'Association. Après avoir défini le rôle et l'importance du mouvement récemment créé, le grand promoteur du patois gruyérien fait acclamer membres d'honneur M. Paul Pasquier, de La Tour, le doyen des armaillis présents et M. Etienne Fragnière, éditeur à Fribourg, auteur du poème « La Poya », que son grand âge retient seul loin de cette fête. Il rompt encore une lance en faveur de ce patois qui fut tant décrié et que l'on remet en honneur, même à l'école, d'où régents et inspecteurs l'avaient naguères impitoyablement banni. Une renaissance semble se dessiner dans la littérature gruyérienne et l'apparition du volume patois « Dou viljo et dou poyi », de M. Fernand Ruffieux, ainsi que « La Goton », pièce théâtrale, de MM. Fernand et Cyprien Ruffieux, marque peut-être une ère nouvelle dans l'évolution du savoureux idiome gruyérien. L'orateur termine par la déclamation d'un poème patois du général Castella qui remue le cœur de plus d'un armailli.

M. Naef, conservateur du Musée gruyérien, lit ensuite un rapport sur l'activité passée, présente et future de l'Association et joint à un exposé du plus grand intérêt et richement saupoudré des parfums troublants du pays des remarques heureuses sur la nécessité et l'opportunité de la résurrection de la vieille âme gruyérienne sans laquelle la présente génération ne saurait se reconnaître. Il y a dans le document présenté à l'assemblée de dimanche des considérations qui ne peuvent se résumer et dont nous reproduisons, avec l'autorisation de leur auteur, les passages les plus caractéristiques. Sur la proposition de M. Naef, Mme Louise Dunand, de Vaulruz, la doyenne des « Gruyériennes », puisqu'elle compte sous sa « toque » alertement portée 78 printemps, et M. Ganty-Bernet, vieux Gruyérien d'Enhaut, sont acclamés membres d'honneur, tandis que M. Musy, notre distingué compatriote, qui garde au fond de son cœur de patriote le souvenir fidèle de la vallée qui le vit naître, est proclamé aux applaudissements frénétiques de l'assemblée président d'honneur de l'Association.

Extrayons encore du rapport de M. Naef certains renseignements pratiques. Le nombre des adhérents au mouvement est actuellement de 670 membres actifs ou associés. C'est un chiffre respectable, si l'on songe que l'Association fut fondée le 13 mai 1928, il y a donc un an à peine. Elle a fourni, malgré son jeune âge, une intense activité, sous l'impulsion énergique de son principal animateur, M. Naef, de Mme Yans, secrétaire, et de Mlle Martha Perroulaz, qui se dévoue au service de la diffusion du costume. Les diverses commissions ont également fourni un travail précieux qui a largement contribué au succès de l'entreprise. Notons enfin l'entrée dans l'association du groupe de Gruyériennes de Vaulruz et la présence d'un certain nombre de jeunes filles de Remaufens dont l'adhésion est prochaine.

C'est avec une conviction et un enthousiasme irrésistibles que M. Naef a lancé son vibrant appel en faveur d'une œuvre de rénovation dont le pays tout entier ne peut que retirer le plus grand bénéfice. « Transvolat nubila virtus » (le courage traverse les nuées), l'antique devise des comtes de

Gruyère, tel est le signe de ralliement que le brillant orateur jette aux Gruyériens fidèles à leur passé et que le scepticisme n'a pas atteints !

M. Peyraud, avec une éloquente concision, présente les comptes de l'Association, qui bouclent avec un bon de fr. 283,83, et présente au nom de l'assemblée ses plus chaleureuses félicitations à M. Naef et à Mme Yans, pour le victorieux effort qui a conduit l'entreprise au résultat merveilleux de ce jour.

On lit enfin deux lettres adressées à l'Association, par M. Perrier, directeur de l'Instruction publique, et M. Conus, curé de Remaufens, que des raisons de force majeure retiennent loin d'elle.

Un peu plus tard, on entend encore M. Naef qui présente une étude approfondie sur la signification du patois gruyérien et l'honneur qu'il mérite au sein de la race dont il est la riche et vibrante expression, puis M. Musy, dont la parole éloquente et persuasive est écoutée dans un religieux silence. C'est une gerbe de félicitations que l'orateur dépose devant les initiateurs de l'Association gruyérienne pour le costume et les coutumes. La simplicité ancestrale est un facteur de conservation et la langue et les costumes nés du sol même de la Gruyère sont les meilleurs gardiens du trésor que constituent les souvenirs du passé.

J'aime mieux vos vieilles corales, dit l'illustre enfant de la Gruyère, que le tango et le charleston, invasion nègre dans un pays civilisé ! Le patois, lui aussi, sied aux lèvres du Gruyérien comme le bredon aux épaules carrées de l'armailleur et le corsage à dentelles à la poitrine des filles du pays. C'est dans la petite patrie que l'on apprend à aimer la grande et c'est au cœur de la verte et riche Gruyère que le conseiller fédéral que nous avons envoyé à Berne a appris l'indéfectible attachement à la terre helvétique. Dans une émouvante péroraison, M. Musy souhaite à la jeune Association vie et santé et acclame l'énergie de ses promoteurs qui n'ont pas eu peur d'affronter le scepticisme de ceux qui ne connaissent rien en dehors de la matière. « Avec une volonté de fer basée sur la logique, s'écrie-t-il, on arrive invinciblement au but, et nul ne peut se vanter de marcher sûrement vers l'avenir s'il n'est guidé par la lumière du passé ».

La profonde et patriotique allocution du grand Gruyérien causa une vive impression au sein de cette foule vibrante de l'amour de sa chère petite patrie régionale. (A suivre).

**Les couleurs bulloises à Aigle.**

...Elles flotteront fièrement les 11 et 12 mai prochains : dans leurs plis, de l'ardeur, une volonté de fer... et de l'espoir. Car notre vaillante Chorale se prépare très activement à affronter une des plus dures épreuves de sa carrière artistique.

Les concours précédents — Lausanne 1921 et surtout Yverdon 1925 — réclament déjà, il est vrai, des chanteurs un travail considérable, un effort soutenu et marqueront un très grand progrès sur les manifestations antérieures. Mais, cette année, à Aigle, on peut prévoir des Sociétés concurrentes une préparation intense et une volonté très arrêtée de surpasser leurs résultats acquis il y a 4 ans.

Dans son rapport général sur le concours d'exécution de la Fête d'Yverdon, en 1925, le président du Jury disait en terminant :

« Les responsabilités qu'imposent les victoires sont lourdes ».

Avec son passé fleuri de lauriers — les plus beaux furent incontestablement recueillis au concours de lecture à vue, en 1925, où le jury lui décerna une couronne de laurier, 1re catégorie, mention excellent — la Chorale de Bulle n'échappe pas à ces responsabilités ; elle les accepte d'ailleurs avec joie, comme doit le faire tout chef qui reçoit une mission périlleuse.

Mais avant d'arriver à Aigle, reprenons notre Chorale à Yverdon et voyons sa situation en 1925.

Inscrite en division supérieure, elle concourut avec 10 sociétés dont voici brièvement les résultats :

**Division supérieure.**

**A. LECTURE à VUE**

| Laurier, 1re catégorie, mention excellent | Effectif | Points |
|---|----------|--------|
| 1. Lausanne, Union Chorale                | 158      | 60.—   |
| 2. ex-aequo Cossonay Chorale              | 66       | 58.—   |
| 2. ex-aequo Vevey                         |          |        |
| Echo du Léman                             | 45       | 58.—   |
| 4. ex-aequo Bulle, Chorale                | 53       | 57,3   |
| 4. ex-aequo Payerne, Harmonie             | 68       | 57,3   |
| 6. Morges, Jeune Helvétie                 | 72       | 57.—   |
| 7. Lutry, Union Chorale                   | 56       | 56.—   |

**Laurier, 2me catégorie, mention très bien**

|                                    |    |      |
|------------------------------------|----|------|
| 8. La Tour-de-Peilz, Union Chorale | 70 | 53,7 |
| 9. Nyon, Léman                     | 60 | 51,7 |
| 10. Aigle Helvétique               | 64 | 51,3 |
| Couronne de chêne, mention bien    |    |      |
| 11. Montreux, Chœur des Alpes      | 89 | 49,3 |

**B. EXÉCUTION**

| Laurier, 1re catégorie, mention excellent | Effectif | Points |
|---|----------|--------|
| 1. Lausanne, Union Chorale                | 57,9     |        |
| 2. Payerne, Harmonie                      | 57,1     |        |
| 3. Montreux, Chœur des Alpes              | 55.—     |        |
| Laurier, 2me catégorie, mention très bien | Effectif | Points |
| 4. Bulle, Chorale                         | 54,3     |        |
| 5. Morges, Jeune Helvétie                 | 54,2     |        |
| 6. Lutry, Union Chorale                   | 53,8     |        |
| 7. Vevey, Echo des Alpes                  | 53,1     |        |
| 8. Cossonay Chorale                       | 53.—     |        |
| 9. La Tour de Peilz, Union Chorale        | 52.—     |        |
| 10. Aigle, Helvétique                     | 51,9     |        |

**Couronne de Chêne, mention bien**

|                 |      |
|-----------------|------|
| 11. Nyon, Léman | 48,5 |
|-----------------|------|

N.B. — La Chorale du Brassus était hors concours.

Ce tableau montre clairement les résultats très homogènes de la Chorale. Soulignons encore le succès du concours de lecture à vue et rappelons en passant, et c'est un président de jury qui s'exprime, que « les concours à vue sont la pierre de touche des progrès essentiellement techniques des chanteurs ».

Mais nous voici en 1929, à quelques jours de la fête d'Aigle. Quatre années se sont écoulées, sans concours, il est vrai, mais dans le travail régulier, années entrecoupées en 1927 par le concert du VIII<sup>me</sup> arrondissement vaudois, à Bulle, dont le succès artistique et la réussite furent complets.

Disons que le but de ces concerts périodiques est de maintenir la préparation des chanteurs entre deux concours cantonaux.

Voyons maintenant la composition actuelle de la Division supérieure : 14 sociétés, dont 12 concurrentes, 1 hors-concours (Aigle, société organisatrice) et 1 société ne participant pas au concours (Montreux).

Sociétés concourant le 11 mai 1929, à Aigle : (L'ordre est celui dans lequel les sociétés se présenteront devant le jury).

|                                      |     |
|--------------------------------------|-----|
| 1. Lutry, Union Chorale              | 65  |
| 2. Nyon, Léman                       | 84  |
| 3. Brassus, Chorale                  | 81  |
| 4. La Tour de Peilz, Union Chorale   | 71  |
| 5. Cossonay, Chorale                 | 79  |
| 6. Morges, Jeune Helvétie            | 79  |
| 7. Bulle, Chorale                    | 54  |
| 8. Vevey, Union Chorale              | 102 |
| 9. Payerne, Harmonie                 | 88  |
| 10. Lausanne, Union Chorale          | 123 |
| 11. Lausanne, Chorale de la Pontaise | 97  |
| 12. Yverdon, Récréation              | 122 |

Bulle concourra samedi 11 mai, à vue, à 10 h. 30 ; à exécution, à 15 h. 44. Souhaitons pour Bulle que la qualité remplace la quantité !

La lutte — courtoise et loyale, souhaitons-le, — sera serrée et notre Chorale — unique société fribourgeoise parmi les 70 que compte la cantonale vaudoise — mais vieille déjà de 55 ans dans cette belle association de chanteurs — notre Chorale, qui depuis 20 ans a le bonheur et l'avantage de posséder un si excellent directeur, concentrera tous ses efforts pour sortir honorablement de cette joute intéressante, sans préoccupation mesquine de briguer tel rang ou de surpasser telle société.

Non ! cette mentalité qui malheureusement existe encore ici et là est rigoureusement bannie de nos rangs !

Nous voulons avant tout nous inspirer d'un sentiment plus noble « qui nous gardera unis dans la pensée de nous élever au-dessus des pénibles réalités de l'existence et de chercher le réconfort dans le culte en commun de la beauté et de l'idéalisme. »

Nous resterons néanmoins sensibles aux lauriers qui pourraient couronner nos efforts et notre cher drapeau les recevra avec une joie bien légitime pour les apporter à notre Cité, à nos autorités, à nos amis.

Souhaitons donc à nos Choraliens plein succès et bonne chance, car au cours de ces épreuves la chance et la malchance concourent également ; que la première seule assiste nos chanteurs !

Et maintenant, chers Choraliens, qui arrivez au bout de vos peines, suivez avec confiance votre chef, en rangs serrés, disciplinés, pleins de volonté et de courage et faites-lui aussi à lui-même la joie d'une belle réussite. Ne la mérite-t-il pas ? En avant donc, et confiance ! R. P.

**Nécrologie.**

Samedi est décédée à Gmefens Mlle Marie Morard, bien connue à Bulle, où elle habita d'ailleurs un certain nombre d'années.

La défunte, âgée de 83 ans, séjourna jadis en Pologne russe pour revenir au pays. Elle était la sœur de M. le Président Morard et de M. l'avocat Morard, mort il y a de nombreuses années, et qui joua un rôle politique important dans le chef-lieu gruyérien.

Femme d'un caractère solidement trempé, Mlle Morard jouissait d'une considération bien méritée.

Nous présentons aux nombreuses familles parentes et alliées frappées par ce deuil nos respectueuses condoléances.

**Examen.**

Nous apprenons avec un vif plaisir qu'un jeune Gruyérien de 18 ans, M. Grandjean Paul, à Marsens, a obtenu la médaille d'or

et un diplôme de distinction à l'École des Arts décoratifs de Bruxelles. Qu'il reçoive ici nos félicitations sincères pour ce succès obtenu par le 2 à 3 % seulement des élèves de l'établissement dont la sévérité nous est connue.

**Gros gibier.**

Un sanglier a été signalé dans le Gibleux. Il exerce depuis quelque temps ses rapines dans les champs de pommes de terre nouvellement plantées de Sorens. Une battue est organisée pour les premiers jours de la semaine. Souhaitons que nos chasseurs mettront fin aux méfaits de ce défonneur insatiable des cultures. Les nerds modernes escomptent une joyeuse et profitable partie de chasse car le sanglier est rare dans nos contrées.

**Cyclisme.**

Notre club local a fait disputer dimanche l'épreuve Bulle-Fribourg-Romont-Bulle.

Huit coureurs se rangent à 7 h. sur la place de l'Hôtel de Ville pour y prendre le départ. Aussitôt le signal donné, Barbey Amédée part en trombe suivi de toute la cohorte. Le train est mené à vive allure. A la cantine, Millasson Georges perd contact et ne pourra rejoindre malgré tous ses efforts. Plus loin, Jaquet Michel, Castella Alphonse, Bussard Arthur et Gremion Honoré se font distancer à tour de rôle. Dès lors, le groupe des leaders ne comprend plus que trois unités. Elles passent à Fribourg ensemble, conduites par Aeschlimann, après avoir parcouru ses premiers 27 km. en 45 minutes. A ce dernier endroit, Bussard Arthur, victime d'une crevaison peu avant Posieux, ferme la marche.

Au cours de la deuxième partie du parcours, soit entre Fribourg et Romont, aucun changement n'intervient dans l'ordre des coureurs si ce n'est que Barbey Jean voit ses deux coéquipiers le perdre de vue définitivement. Dès ce moment il ne reste plus que deux hommes en tête, qui sont Aeschlimann Alfred et Barbey Amédée. Derrière, la lutte est ardue, car tous les coureurs, échelonnés, cherchent à regagner le terrain perdu. L'effort est vain, car les fuyards accusent une jolie avance.

Un vent assez violent gêne les coureurs jusqu'à Romont.

A la montée de Mézières, Aeschlimann Alfred lâche son dernier concurrent pour franchir la ligne d'arrivée en vainqueur, avec plus de cinq minutes d'avance.

Soulignons aussi la belle performance de Barbey Amédée qui termine deuxième cette pénible épreuve.

Le classement s'établit comme suit :

|   |
|---|
| 1. Aeschlimann Alfred, sur « Racer », en 2 h. 13 min. 30 sec. |
| 2. Barbey Amédée, en 2 h. 18 min. 31 sec.                     |
| 3. Barbey Jean, en 2 h. 21 min.                               |
| 4. Gremion Honoré, en 2 h. 24 min. 31 sec.                    |
| 5. Castella Alphonse.   |
| 6. Bussard Arthur (crevaison).                                |

- 7. Jaquet Michel.
- 8. Millasson Georges.

**Victime du devoir.**

Dimanche soir, vers 9 h. 30, M. Placide Murith, gendarme à Fribourg, stationné au pont du Gottéron, faisait sa tournée en compagnie de son fils. Il voulut tout à coup arrêter un cycliste qui circulait sans lumière. L'individu le renversa et s'enfuit.

On s'empressa aussitôt auprès de la victime, qui ne s'était pas relevée. Ce fut en vain. La mort avait fait son œuvre. Une enquête est ouverte afin d'établir l'identité du coupable.

**Le match international de football.**

La Suisse, qui se mesurait dimanche à Lausanne avec l'équipe tchécoslovaque, a perdu la partie par 4 buts à 1.

Le nombreux public qui se pressait aux tribunes de la Pontaise a été déçu par la grossièreté du jeu qui se manifesta dès l'abord. Plusieurs joueurs suisses durent être transportés hors du terrain.

**+**

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de M. Lucien MORARD, avocat, à Bulle, Fribourg, Genève, Berne, Sion, Buenos-Ayres, São Paulo et Alger ;

Les enfants et petits-enfants de Madame Elise KROUG-MORARD, à Jegros (Paraguay) ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Monsieur François MORARD, à Gmefens, Bulle, Autafond, Argers, en Savoie et en Allemagne ;

Les enfants de Madame Adèle DELA-BAYS-MORARD, à Bulle et Romont ;

Les enfants et petits-enfants de Monsieur Louis MORARD président, à Bulle et à Fribourg, ont le regret de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Mademoiselle Marie MORARD**

ffeu Michel, à Gmefens

leur chère tante, grand'tante et arrière-grand'tante, décédée le 4 mai dans sa 83<sup>me</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Avry-dev-Pont le mardi 7 mai, à 9 1/2 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

**Madame Oscar MONNEY-PILET à Fribourg, ses enfants et la parenté, remercient très sincèrement toutes les personnes, amis et connaissances, de toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées, à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.**

Leur reconnaissance va tout particulièrement au Conseil d'Administration de la Laiterie Centrale et à son personnel ; au Comité Central de la Société Suisse des cafetiers et restaurateurs ; à la Société des Cafetiers du canton de Fribourg, à son Comité et à ses différentes sections, en particulier à celle de Fribourg-Ville ; à la Société des cafetiers de la Ville de Genève ; à la Société des Voyageurs de Commerce, section de Fribourg ; à la Direction et au Personnel de la Banque de l'Etat ; à la Fédération laitière zone de la montagne à Bulle ; au Chœur-Mixte de St-Pierre, au Mannerchor, aux sociétés de chant de la Ville de Fribourg, de Grolley, de Bellaux, de la Tour-de-Tréme et à la Mutuelle ; à l'Association romande des troupes de subsistance, section de Fribourg, et à toutes les autres sociétés qui se sont associées à leur grand deuil.

**Gros escargots**

sont achetés à 30 ct. le kilo tous les jeudis, dès 8 h., vers la gare (marchandises), C. E. G., à BULLE.

Maison Mändly-Pasquier Palézieux-gare.

**On demande à BULLE, d'ici au 1<sup>er</sup> septembre, un bon ouvrier de campagne.**

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1078 B.

**A vendre**

à prix avantageux

**une moto**

anglaise 5 HP, 3 vitesses.

S'adresser à Cyp. DROUX, atelier de réparations de motos et vélos, huile et benzine, ÉPAGNY.

**A LOUER un logement**

de 3 chambres, cuisine et dépendances.

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1082 B.

**Dégustez**

**« L'UVRIER 1928 » HOTEL DE VILLE, BULLE**

Les membres de la SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA GRUYÈRE sont convoqués en

**Assemblée générale le mercredi 15 mai, à 17 heures à l'Hôtel de Ville, BULLE.**

Tractanda statutaires et propositions individuelles.

Le Comité.

**Location d'Auberge.**

La Commune de Cerniat expose en location, par voie de mises publiques, son auberge dénommée « Hôtel de la Berra ». Entrée en jouissance le 1<sup>er</sup> novembre 1929.

Les enchères auront lieu le 20 mai courant dès 14 h., dans une salle particulière du dit établissement.

Cerniat, le 6 mai 1929. Par ordre : Le Secrétaire communal.

**Salon de Modes M<sup>me</sup> Jeanne Glasson, Bulle**

2<sup>me</sup> étage, Maison Pinaton

**Dernières Nouveautés de la Saison.**

Réparations. — Transformations. Prix modérés.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

— 0 —

# Toit de Chaume

par M. DU CAMPFRANC 13

— Le facteur est-il arrivé ? demanda-t-il. La servante fit un signe de tête affirmatif en répondant :

— Il y a des journaux et une lettre pour vous... Je l'ai mise sur la table de votre chambre.

Salbris ayant rapidement gravi l'étage, trouva, en effet, une large enveloppe qu'il s'empressa d'ouvrir.

Il venait de reconnaître l'écriture du colonel de son régiment. La missive était courte ; mais que peu de lignes, parfois, suffisaient à changer une destinée.

Il lisait :

« Vincennes, août 18... »

« Mon cher ami,

« Je viens d'être nommé général et désigné pour l'expédition du Tonkin. Aussitôt j'ai songé à vous. Vous plairait-il d'être mon aide de camp ? Je n'en doute pas... Heureux mortel, vous allez vous couvrir de gloire ; et, au retour, vous passerez capitaine, sans compter le petit ruban rouge, que nous trouverons bien le moyen de faire attacher à votre boutonnière.

« Le départ est fixé au 1er septembre. Répondez-moi dans un bref délai. J'ai toujours apprécié votre loyauté, votre courage, et je vous tiens en très haute estime, mon cher ami.

« Hector Clavière, Général de brigade. »

Dès que le lieutenant Salbris eut achevé la lecture de cette missive, il lui vint un trouble extrême ; c'était le charme des grands voyages ; c'était aussi l'angoisse de tout quitter, avec l'inquiétude vague de ne plus revenir.

Et, pourtant, s'il acceptait de faire partie de cette expédition, comme aide de camp du général Clavière, dans bien peu de mois il serait capitaine. Son mariage deviendrait possible... Puisqu'il devait vivre séparé d'Isabelle, autant s'étourdir en parcourant les lointains pays. Après tout, c'était une grande faveur qu'on lui faisait de le choisir, parmi tant d'autres, pour cette mission glorieuse... L'honneur militaire ne lui commandait-il pas d'accepter sans hésitation ? Il serait riche au Tonkin, sa solde y serait doublée ; il pourrait alors largement envoyer à la dévouée Bernadette la somme nécessaire pour soigner son père.

Il s'était assis, et la tête dans les mains, il réfléchissait. Il considérait le pour et le contre ; il se faisait toutes sortes de raisonnements avec beaucoup de lucidité.

Cette expédition ne se présentait-elle pas pleine de promesses ? Il reviendrait dans quelques mois ayant gagné la croix et un grade, fier d'avoir rempli son devoir. Alors que de bonheur ! Quelle vie bonne et douce !

Le visage de Jean s'éclaira d'un rayon de joie pour s'assombrir presque aussitôt.

La guerre l'exhalaît ; le feu, la bataille l'attiraient, parce qu'il était de vaillante race. Mais, si le sort se prononçait contre lui ? Au lieu de revenir couvert de gloire, s'il succombait là-bas, dans un de ces combats où la vaillance est écrasée par le nombre ? Non qu'il craignît la mort ; mais il pensait à la douleur de sa fiancée, à celle de son vieux père, dont l'existence ne serait plus qu'une souffrance sans fin.

Il s'était mis à marcher à travers la chambre. Que résoudre ?

Il venait de vaincre un mouvement de faiblesse bien naturel. Il était redevenu maître de lui-même et de sa volonté. Il accepterait l'offre du général Clavière. Dans moins de six mois il serait capitaine.

IV

Les fiancés n'avaient plus que bien peu de jours à passer l'un près de l'autre. Ils s'efforçaient d'être fermes et courageux, ils faisaient ensemble une de leurs dernières promenades, et cette promenade souvent répétée, cette marche lente sur la même allée du jardin avait pris un charme infini.

Leurs cœurs étaient si profondément l'un à l'autre ; ils étaient si assurés de ne s'oublier jamais.

Assise dans l'embrasure de sa fenêtre, Mme de Miramare les enveloppait tous les deux d'un doux et mélancolique regard. Elle était devant sa table, où elle avait placé tout ce qui est nécessaire pour écrire.

Des fiancés, ses yeux se reportaient vers le ciel, et elle regardait, d'un air pensif, le couchant encore éclairé de quelques jets de lumière.

— Allons, dit-elle, il faut me hâter, si je veux achever cette lettre avant la fin du jour.

Et elle se remit à écrire.

« Saint-Sauveur, août 18... »

« Jamais, mon cher Philippe, je n'ai senti comme en ce moment la vérité de ce vieil adage : « L'homme propose et Dieu dispose ». Ma dernière lettre l'annonçait les fiançailles et le prochain mariage de ta sœur.

« Hélas ! un affreux malheur est venu, soudainement, mettre un délai à cette union si désirée. Le docteur Salbris a subitement perdu la vue, et son fils, chargé aujourd'hui de pourvoir

aux besoins de son vieux père, ne peut de venir, en cette situation si précaire, le mari et le protecteur d'Isabelle. Le pauvre garçon, désireux de rapidement obtenir un grade, veut absolument faire partie de l'expédition du Tonkin. Ta sœur a vainement essayé de l'en détourner. C'est si triste de se dire qu'un navire l'emportera bien loin, sur la mer, pour le déposer, le cœur déchiré de regrets, sur une terre d'extrême Asie. Isabelle se montre courageuse devant le pauvre Jean ; mais, quand elle est seule avec moi, elle pleure ; son cœur souffre d'une crainte indéfinissable. Il nous semble, parfois, à toutes les deux, que ce cher et courageux Jean vient de signer une sorte de pacte de mort avec ce pays d'Asie, et que c'est fini de lui ; mais ce sont, sans doute, de sombres imaginations de femme aimante et craintive.

« Ah ! que ne puis-je doter ma pauvre fille : peut-être pour la première fois de ma vie, je regrette amèrement ma pauvreté. Je ne veux pas murmurer, Dieu, notre maître et notre père, choisit l'éprouve pour ses créatures ; mais je me dis parfois :

« Mon Dieu ! Mon Dieu ! faute d'un patri-moine voilà deux cœurs séparés, brisés.

« Enfin, pour toi, cher fils, j'ai la consolation de songer que tu ne connaîtras plus jamais les dures épreuves de la pauvreté.

« La dernière lettre de Gilberte m'apprend que vous êtes dans son château de Nauville, et que vous recevez des hôtes par séries, de semaine en semaine, comme dans une demeure royale. Elle m'annonce que, pour sa fête, on tirera un feu d'artifice, et que, sur le lac, des barques chargées de lanternes vénitiennes porteront des orchestres et répandront dans la nuit de joyeuses harmonies.

(A suivre).

**Pour le PRINTEMPS**

Les dernières Nouveautés

en

**CHAPEAUX DE PAILLE**

Chemises  
Cols, Cravates  
Chaussettes

A la

**Grande Chapellerie F. TRUFFAT FILS**

Place de l'Union - BULLE - Place de l'Union

**CHAUSSURES**

**Magasin Populaire**

Avenue de la Gare — BULLE — Avenue de la Gare

Grand et beau choix dans tous les articles forts et fins.

Souliers pour Dames à bride, talons Louis XV, depuis Fr. 16.—

Qualité garantie.

souliers forts, ferrés ou non, pour hommes, depuis Fr. 17.—

Nos prix sont les plus avantageux. — Escompte 5 %.

Se recommandent.

**Sœurs PFULG.**

Par une TEINTURE SOLIDE ou un NETTOYAGE SOIGNÉ vous doublez la durée de tous vos vêtements défranchis, couvertures, tapis, tentures, etc.

Deuil beau noir dans les 2 jours.

— Travail prompt et soigné. —

**TEINTURERIE RÖTHLISBERGER & Cie**

Lavage Chimique, BALE

DÉPOT à BULLE : chez Mlle E. SAVARY, lingerie, près des Halles.

**Société fribourgeoise d'économie alpestre**

L'assemblée annuelle aura lieu le dimanche 12 mai, à 2 1/2 h. de l'après-midi, à l'Hôtel de la Couronne à Sâles (Gruyère).

TRACTANDA :

Lecture du rapport de gestion, des comptes et des réviseurs ; Nomination d'un membre du Comité, en remplacement de M. Auguste Rime, décédé ; Divers.

Conférence de M. Auguste CHARDONNENS, prof. à Grange-neuve : Quelques progrès faciles à réaliser dans notre économie alpestre, notamment en industrie laitière montagnarde.

Les membres et les amis de la Société sont cordialement invités à prendre part à l'assemblée.

P. 12.440 F.

LE COMITÉ.

**Pâturage à louer**

Le pâturage de la **Guisolanda** situé sur le territoire de la commune de **Cerniat** est à louer par voie de soumission pour l'année 1929.

Les soumissions doivent être déposées à l'Office des Poursuites de la Gruyère jusqu'au 11 mai 1929.

Bulle le 4 mai 1929.

**A VENDRE à La Croix sur Lutry**

**ancienne construction**

Fr. 13.500.—.

900 m<sup>2</sup> terrain, 2 appartements complètement indépendants l'un de l'autre. Facilité de faire un garage. Convientrait spécialement pour **maréchal revendeur.**

Approvisionnement facile dans la contrée.

Ecrire sous chiffre S. 2439 L., PUBLICITAS, LAUSANNE.

**A LOUER**

par voie de soumission, pour l'année courante, le **DOMAINE de Louis GRANDJEAN, à Cerniat**, divisé en 3 lots.

Prendre connaissance des conditions et tous renseignements auprès de **M. Marcelin Charrière**, député, à Cerniat, chez qui les soumissions doivent être déposées jusqu'au **15 mai à 6 heures du soir.**

**Avec la POULETTINE le poulet dîne.**

**MOTO MOSER**

Notre grande marque nationale, l'une des meilleures actuelles. Facilités de paiement.

Agence exclusive à **SAUDAN FILS, BULLE.** (près l'Usine Bochud).

**A Vendre une moto d'occasion, état de neuf.**

**On demande un bon domestique de campagne**

Bon gage. Entrée de suite.

S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 1056 B.

**A VENDRE**

aux alentours de Bulle 2 jolis petits domaines de 4 et 5 poses, très bien situés. Prix avantageux.

S'adresser à **J. BOSSON, agence immobilière**, bâtiment de la Vieunoise, rue de Gruyères, BULLE.

**Bon Armailli est demandé**

pour un troupeau de 40 vaches.

S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 1073 B.

**CERCUEILS et COURONNES**

**M. Albert Blain-Rime**

Rue de Gruyères, Tél. 174 — BULLE —

Agent des Pompes Funèbres générales de Lausanne et de Fribourg. P. 20161 F.

Abonnez-vous à « LA GRUYÈRE »



## Est-ce bien le bon, tante ?

Mais oui, avec ce paquet bleu, tu pourras préparer à ton mari un si bon café qu'après la première gorgée, il s'écriera tout étonné : « Petite femme, d'où sors-tu ce café si fameux ? »

La chicorée „Arome“ accentue, en effet, le bon goût du café tout en lui donnant sa belle couleur brun-foncé, ce qui fait qu'on le boit avec beaucoup de plaisir.

C'est pourquoi le café préparé avec „L'Arome“ se supporte si facilement.

„L'Arome“ en paquet bleu-blanc est en vente partout à 35 centimes.

A 18

Helvetia Langenthal

**Poudre MAYOR**

puissant anti-épidémique tonique et dépuratif, prévient contre la **FIÈVRE APTEUSE**

Envoi franco : le paquet, 3 fr. ; par 6 paquets, fr. 2.90 ; par 12 paquets, Fr. 2.80. **A. DELISLE & Cie, LAUSANNE.** En vente dans toutes pharmacies et bonnes drogueries. P12111L

**AVIS**

Le soussigné avise l'honorable public qu'il s'est établi comme

**MENUISIER - ÉBÉNISTE**

chez **M. FELDER**, encadreur, Closeau, BULLE.

**Spécialité** : Réparation et mise en état de meubles antiques, polissage et réparation de pianos, ainsi que tous travaux concernant son état.

Travail prompt, soigné et prix avantageux.

Se recommande : **Jean SCHRANER.**

**Commune de Broc. Location de domaine**

La Commune de Broc mettra en location par voie de mises publiques le domaine des „Eterpaz“ d'une contenance approximative de 24 poses de bon terrain et 4 poses de pâturage, avec maison d'habitation de 2 logements, grange et écuries spacieuses et en bon état. Entrée en jouissance le 1 avril 1930.

Les mises auront lieu le **samedi 18 mai courant dès 2 heures** de l'après-midi, dans une salle particulière de l'**Hôtel de Ville.**

Les conditions seront lues avant les mises. Elles pourront également être consultées préalablement au bureau communal.

Broc, le 4 mai 1929.

Par ordre : **Le secrétariat communal.**